

"FORUM DES 9"

COMUNIQUE DE PRESSE

Port-au-Prince, le 27 août 2026.

Le « Forum des 9 » groupements politiques agréés appellent à des correctifs pour garantir la crédibilité et l'inclusivité du processus électoral

Suite à la note de dénonciation du processus électoral par les 9 groupements politiques suivants agréés au **Conseil Électoral Provisoire** (CEP) : DELIVRANS, SOL AYITI, MYÈL, PLATFÒM REKONSILYE, DEBOUT CITOYEN, DEBOUT PATRIOTES, ANFOS POU SOVE LONÈ, COPPOS-HAITI et alliés, GRAND, deux invitations ont été envoyées au CEP afin de tenir les rencontres successives du :

- 24 août 2026, entre l'Exécutif et les 9 groupements concernés.
- 26 août 2026, entre le CEP et les 9 groupements concernés.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du suivi du processus électoral et ont permis de discuter des principaux défis et solutions pour garantir des élections crédibles et inclusives.

Rencontre à la Villa d'Accueil

Elle a été organisée le 24 août 2026 entre le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, son chef de cabinet, Axène Joseph, et les 9 groupements agréés par le CEP. Les points ci-dessous y ont été abordés :

- Analyse des articles problématiques du décret électoral ;
- Les difficultés liées aux inscriptions et les risques d'exclusion ;
- Les inégalités des chances (notamment pour la jeunesse), les trafics d'influence, la mobilité des gangs, le dysfonctionnement du site Web officiel du CEP, les pièces exigées des candidats, les difficultés technologiques, le trop grand nombre de candidatures dans un délai aussi court ;
- La nécessité de mettre en place un guichet unique, une plateforme pour garantir l'égalité des chances, favoriser la sensibilisation des électeurs, l'amélioration des moyens techniques, la clarification des responsabilités entre acteurs.
- Des interrogations sur l'influence politique du Gouvernement sur le processus électoral.

Demandes formulées :

- L'analyse juridique, suivi de la révision du décret électoral.
- La révision du calendrier électoral.

Décision finale

Le “**forum des 9**” soumettra à l’Exécutif un mémoire concernant les articles irritants dans le décret électoral, afin de prendre des décisions appropriées pour le bien de la population haïtienne.

Rencontre avec le Conseil Électoral Provisoire (CEP):

Tenue au siège social du CEP à Pétion-Ville le Mercredi 26 Août 2026, cette rencontre portait sur ces 10 préoccupations majeures :

- Transparence et inclusion : le processus doit être clair, inclusif et conforme aux règles démocratiques.
- Neutralité de l’État dans le processus électoral en cours.
- Réserves sur le décret électoral en vigueur.
- Examen juridique approfondi.
- Risque d’exclusion des électeurs et des candidats qualifiés.
- Élargir la participation des nouveaux électeurs et suivre l’évolution de l’enregistrement.
- Utilisation des ressources publiques à des fins politiques par certains candidats.
- Indépendance du CEP dans la prise des décisions libres pour l’avancement du processus électoral au profit de la population haïtienne.
- Dialogue permanent entre les acteurs politiques et le CEP afin d’instaurer un climat de confiance et prévenir une crise de légitimité.
- Respect des prescrits de la Constitution, l’urgence électorale ne doit pas justifier l’exclusion ou la politisation de l’État.

À l’issue de celle-ci, un mémoire doit être aussi envoyé par le “**Forum des 9**” au CEP dans le but de prendre des décisions nécessaires.

Ces deux rencontres montrent que le processus électoral est confronté à des défis majeurs d’ordre politique, financier, organisationnel, technique, sécuritaire, et institutionnel. Cependant, des solutions sont en discussion pour renforcer la transparence, l’égalité des chances et la participation citoyenne.

Les deux rencontres ont confirmé la nécessité d’une coordination tripartite renforcée entre le CEP, le gouvernement et les acteurs politiques afin de résoudre le problème. De ce fait, en tant qu’acteurs responsables, et comme convenu entre les partis, nous avons décidé de soumettre un mémoire à l’attention de l’Exécutif et du CEP afin de trouver une issue favorable pour le bien du processus électoral, des partis politiques et de la population haïtienne en général.

- Fin -

Pour Authentification :

Djina Guillet Delatour
509 48 90 98 17